



AVIS PUBLIC
PUBLICATION DE RÈGLEMENTS

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le conseil municipal a adopté le 2 septembre 2025 le règlement suivant :

- Règlement numéro 2025-02 de citation de l'église et du cimetière de Saint-Adelme

Ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité <https://municipalites-du-quebec.com/st-adelme/ou-sommes-nous.php> où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Donné à Saint-Adelme (Québec), ce **3 septembre 2025**.

Jessica Bouchard

Directrice générale et greffière/trésorière